



# BTSA

## Génie Des Equipements Agricoles

*Devenez un acteur de l'agroécologie à travers  
les métiers de l'Agroéquipement !  
Un secteur qui recrute !*

**75%** de réussite aux examens supérieurs

**99%** d'emploi pour les jeunes diplômés de  
l'enseignement agricole

Possibilité de poursuivre vos études en  
**licence professionnelle.**

Possibilité de présenter le diplôme  
**d'expert automobile** après un an de  
pratique professionnelle avec dispense d'une  
des trois unités de contrôle.



## Se former à quoi ?



Aux métiers de l'agroéquipement : conduite de chantiers agricoles, appui et conseil technique, gestion technico-économique d'un parc matériel, conception et développement, commercialisation, communication, management.

## Dans quel secteur d'activités, quel type d'entreprises ?

Principalement le secteur du machinisme :



Les exploitations agricoles et forestières  
Les coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA)  
Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF)  
Les concessionnaires, constructeurs et importateurs d'agroéquipements  
Les bureaux d'études  
Les organismes de contrôle.

## Pour quel métier ?



Chef d'atelier  
Responsable produit  
Technicien de bureau d'études, Technicien d'expérimentation  
Responsable de chantiers en travaux agricoles  
Conseiller en agroéquipement  
Inspecteur technique  
Installateur, Agent de service après-vente  
Démonstrateur en matériel agricole  
Technico-commercial.

## Les atouts pour réussir

**Vous vous intéressez à :**

Agroéquipement, Robotique, Automatismes, Systèmes d'Information Géographique.

**Vous avez des dispositions pour :**

Mathématiques, Physique-chimie, Travail manuel, Collaboration, Animation d'équipe, Organisation, Autonomie, Communication.

## Les conditions d'accès à la formation :

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat général, technologique, professionnel ou équivalent reconnu en France).

## Le diplôme

**12 à 16 semaines** de stage en formation initiale scolaire (mobilité Erasmus+ possible)

ou **54 semaines** en entreprise, en formation en apprentissage.

L'**examen** comporte huit épreuves obligatoires, trois concernent les capacités du tronc commun et cinq les capacités professionnelles propres à la spécialité.

Les différentes **modalités** d'organisation des **épreuves** sont :

- soit par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF)
- soit par des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les candidats inscrits dans un établissement habilité à mettre en œuvre une organisation semestrialisée.

## S'informer sur les formations ?

Le site [laventureduvivant.fr](http://laventureduvivant.fr)



[www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)  
[chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/gdea](http://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/gdea)  
[agriculture.gouv.fr/metiers-et-formations](http://agriculture.gouv.fr/metiers-et-formations)  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)  
[www.agrororientation.com](http://www.agrororientation.com)  
[www.meformerenregion.fr](http://www.meformerenregion.fr)  
[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

Où se former avec

